

ACCESSIBILITE ET MAINTIEN A DOMICILE



Public concerné

- Artisans, conjoints, salariés, et plus globalement tout professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrages, privés comme publics.

Objectif opérationnel

- Etre capable d'appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée
- connaître le contexte réglementaire, les acteurs et partenaires locaux ainsi que les financements et circuits de décisions

Objectifs pédagogiques

1ère journée

- Appréhender l'environnement et le marché
- Comprendre le handicap
- Connaître le contexte réglementaire et les échéances
- Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée
- Reconnaître les obstacles de la vie courante

2ème journée

- Présenter le lien entre le médical et le maintien à domicile
- Permettre au professionnel d'analyser, dans chaque pièce du logement, les points de vigilance
- Connaître les principes d'aménagement et d'agencement
- Être sensibilisé aux points singuliers et problématiques propres aux personnes âgées et handicapées
- Connaître les différentes solutions d'aménagement
- Savoir organiser un chantier en présence d'une personne en situation de handicap
- Connaître les acteurs et partenaires locaux
- Connaître les financements et circuits de décisions

Qualification intervenant

- Formateur spécialisé agréé par UPnPRO

Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

Mode présentiel

Session de 2 à 12 stagiaires



Durée

14 h 00 (2 jours)



Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap



Prérequis

- Maîtrise de la langue française
- Connaissance dans le domaine du bâtiment
- Avoir suivi la première journée « fondamentaux » pour la seconde

Contenu de la formation



1ère journée

- Accueil des stagiaires
- Présentation de la marque HANDIBAT
- Le handicap – les situations handicapantes – les personnes âgées
- Du handicap à la réglementation et à la qualité d'usage
- Mise en situation
- Echange collectif sur la mise en situation
- Le cheminement extérieur

2ème journée

- Les aspects médicaux du handicap
- Visite virtuelle d'appartements adaptés
- Travaux d'adaptation du domicile : la réglementation et la qualité d'usage
- Travaux d'adaptation du domicile : les travaux
- Etudes de cas
- Solutions d'accompagnement et de financement des travaux

Méthodes et moyens pédagogiques



1ère journée

- Appports théoriques
- Présentation des textes réglementaires
- Mise en situation avec fauteuil roulant, cannes, lunettes, casques audios
- Tour de table et échanges Intervention d'une personne en situation de handicap agréée par HB Développement

2ème journée

- Mise en application pratique des cours théoriques
- Tour de table et échanges
- Intervention d'un ergothérapeute
- Rencontre et échanges avec les interlocuteurs des MDPH et SOLIHA

Méthodes d'évaluation

- Feuille d'émergence collective
- Attestation de réalisation individuelle de formation
- A l'issue de chaque journée de formation, le stagiaire participe à un examen obligatoire (Questionnaire à Choix Multiples), nécessaire dans son parcours pour obtenir le droit d'usage de la marque HANDIBAT



Tarifs Fourchette de 231€ à 343 € nets de taxes par jour de formation par stagiaire

Centre de Formation Professionnelle des entreprises de Proximité Nouvelle-Aquitaine

14 rue Condorcet – Bâtiment A – 33155 CENON Cedex

Tél : 05 56 34 12 33 - Courriel : cf2pna@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72.33.03067.33 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET n°394 206 338 00037